

Extrait Procès-Verbal du Comité De Direction (CDD) - RESTREINT

**Polytech Nice Sophia
Séance du 18 juillet 2024**

Nom, Prénom :	Fonction	RESTREINT : 15
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	X+1
ARRIGHI, Nicole	Maître de conférences, Directrice dpt Génie Biologique (GB)	X
BOULBE, Cédric	Maître de conférences, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation MAM)	TIGLI
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	A DISTANCE
COHEN, Stéphanie	Responsable du service des finances	
COLLAVIZZA, Hélène	Maître de conférences, Directrice du PeiP	X
D'ANGELO Yves	Professeur, Directeur laboratoire LJAD	
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X
FRANQUET, Erwin	Professeur, Directeur dpt Bâtiments (BAT)	BURLET
GAETANO, Marc	Maître de conférences, Directeur des Relations Internationales	
JACQUEMOD, Gilles	Directeur PolytechLab	
LITOVSKY, Igor	Professeur, Directeur des admissions	
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions	X
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S	
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche	
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	X
RISSO, Christine	Maître de conférences, Directrice des Etudes	X
SARGENTI, Elisabeth	Professeure, co-responsable du département DLH	X
SAUCE, Gerard	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	X
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT	
TIGLI, Jean-Yves	Maître de conférences, Directeur dpt Sciences Informatiques	X
TONIN, Cyril	Responsable SI	X

Invités : Abdel MENHAJ, ingénieur Qualité

OUVERTURE DE SÉANCE – 13H30

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES EN CDD RESTREINT	ACTIONS	SUIVI
1	Avancement de la préparation de l'audit	<p>Abdel MENHAJ présente au CDD la nouvelle planification de l'audit qualité suite au report :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'audit interne est reprogrammé au 12 septembre 2024 - L'audit externe aura lieu les 3 et 4 octobre 2024 <p>Il rappelle que les processus audités cette année sont les suivants : RH, informatique, relations entreprises, pédagogie, et le département sciences informatiques.</p> <p>Il informe également le CDD qu'une réunion de préparation est prévue avec tous les acteurs le 2 septembre à 13h30 dans la salle A-371.</p> <p><u>Commentaires du CDD :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jean-Yves TIGLI suggère que Abdel fournisse une liste d'exemples concrets de questions pouvant être abordées lors de l'audit, ainsi que les types de preuves à préparer. - Il serait judicieux d'intégrer des hyperliens dans les documents et notamment le plan d'audit, afin d'accéder plus rapidement aux documents (fiche d'identité, revue de process etc.) - Alexandre CAMINADA souhaite qu'une sensibilisation qualité soit organisée pour les 3 nouveaux directeurs : Nadia ABCHICHE, Jean-Laurent BURLET et Nicole ARRIGHI. 	<p>Abdel MENHAJ : transmettre ODJ pour la réunion du 02/09</p> <p>Prévoir sensibilisation qualité pour Nicole, Jean-Laurent et Nadia</p>	<p>FAIT</p> <p>A FAIRE</p>
2	Comparaison volume heures maquettes 23-24 vs 24-25	<p>Christine RISSO rappelle que les maquettes ont été validées lors du CAC du 11/07, donc aucune modification n'est possible à ce stade. Les principales erreurs qui ont été relevées concernent la mutualisation des cours entre FISE et FISA, ou avec des mineures, et ce indépendamment des SHES.</p> <p>Le Vice-Président en charge de la formation à UniCA nous a signalé des dépassements d'heures importants dans les formations Electronique et Bâtiment, et demande que la cible CTI soit respectée pour ces deux formations en 2025/26. Cette année, nos maquettes ont été validées sans réduction d'heures, contrairement à d'autres composantes de l'Université, mais il faudra être vigilant pour l'année prochaine.</p> <p>Concernant les maquettes pour les FISA, tout est correct, sauf en GE avec la mineure Eau, qui dépasse les limites d'heures. Il y a également eu des problèmes cette année avec la maquette 3A GEAP.</p>		

		Christine RISSO informe également le CDD que toutes les maquettes sont disponibles via le lien TEAMS qu'elle a transmis à tous les directeurs.		
3	Fonctionnement des CDD pour 2024-2025	Après discussion sur l'organisation des réunions pour l'année prochaine, Emilie DEVAUX propose de privilégier le présentiel lorsque cela est possible, afin de rendre les réunions plus fluides. Les membres pourront se faire remplacer en cas d'absence. La visioconférence restera envisageable à titre exceptionnel, selon les sujets traités. Le CDD approuve cette proposition.		
4	Point ADE	Christine RISSO rappelle qu'il a été confirmé qu'ADE sera déployé sur le Campus SophiaTech en janvier 2025. <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} semestre : aucune modification. Les plannings et la saisie des notes continueront à se faire sur l'outil HP • 2^E semestre : la gestion des plannings se fera via ADE. La gestion des notes passera par le carnet de notes de Moodle. <p>Il a été signalé à l'équipe en charge du projet ADE plusieurs difficultés liées à son déploiement, en particulier l'impossibilité actuelle de suivre la gestion des heures d'enseignements sur ADE. L'équipe projet est en train de travailler sur ce point afin de le rendre opérationnel pour janvier 2025.</p> <p><u>Point formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les secrétaires pédagogiques ainsi que les gestionnaires scolarité finalisent actuellement leur formation à ADE et pourront tester l'outil à l'automne 2024. - Le CAP nous accompagnera pour délivrer des formations à l'outil MOODLE à destination du personnel enseignant et administratif notamment pour le paramétrage du carnet de notes. <p><u>Prochaines actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un point en septembre avec l'équipe du CAP et l'équipe ADE afin de suivre l'avancement des développements demandés pour la partie pédagogique et le suivi des heures d'enseignements. - Elaborer un plan de formation pour les enseignants. - Les enseignants peuvent dès à présent saisir les syllabus dans Moodle. 	Christine RISSO : présenter un plan de formation ADE/MOODLE	En cours

5	Intelligence artificielle : information et coordination autour de plusieurs évènements (Cédric) non traité au dernier CDD	Point reporté.		
6	Retour à la suite du déplacement au CFA de Alexandre, Stéphanie et Emilie	<p>Alexandre CAMINADA informe le CDD du déplacement qu'il a effectué au CFA le 4 juillet dernier, accompagné d'Emilie DEVAUX et de Stéphanie COHEN. Ce déplacement avait trois objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire le bilan du budget pour 2023/2024 2. Mettre à jour les conventions d'annexes 3. Obtenir un accès direct à la plateforme CACTUS pour la direction <p>Il précise que la réunion s'est très bien déroulée et que tous les objectifs ont été atteints.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès CACTUS = Fait. Les directeurs de département qui souhaitent y avoir accès peuvent contacter Stéphanie. - Conventions d'annexes : en cours. Le CFA prépare des conventions à jour pour chaque formation pour 2023/2024 et 2024/2025. Cela permettra de régulariser la situation, puisque nous n'avons pas pu fournir les conventions à la CTI et que la convention cadre avec l'université n'est pas à jour depuis plusieurs années. - Point budget et alignement entre le budget prévisionnel de PNS et le budget réel du CFA = Fait Alexandre CAMINADA explique comment l'école construit son budget pour l'alternance : le budget prévisionnel est établi sur la base des contrats d'alternance et des coûts définis par France Compétences. De ce budget, on déduit les frais du CFA, qui comprennent : <ul style="list-style-type: none"> - 550€ de frais par dossier - 7% pour les appels à projets (budget mutualisé) - 10% pour les mesures de sécurité pris en cas de rupture de contrat ; PNS ne tient pas compte de ce prélèvement car les ruptures de contrat sont faibles. - 20% pour les mesures d'accompagnement, utilisées tout au long de l'année par les responsables d'année pour financer des actions qui ne sont pas directement liées à l'enseignement, mais qui sont essentielles pour faire fonctionner la formation et améliorer le cadre de formation des apprentis. 		

	<p>Depuis l'exercice 2023, les 4 universités du CFA appelle le 31/08 de l'année en cours, le solde des budgets correspondant aux mesures d'accompagnement non dépensées par les formations. UniCA conserve 40% de ce montant et en reverse 60% aux composantes pilotes des formations concernées, soit 164k€ reversés en 2023 sur un montant de 273k€ pour PNS.</p> <p>La réunion avec le CFA a permis de faire le point sur les soldes restants actuellement pour les trois formations sur les 20% dédiés aux mesures d'accompagnement : 55k de solde réparti en GE : 25 k€, BAT : 24 k€, SI : 6 k€ sur un montant initial de 316k€ (100k€ GE, 102k€ BAT et 114k€ SI), soit 17,4% de budget restant à dépenser.</p> <p>La direction a donc pris la décision d'engager les dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traiteur pour la RDD : 16 k€ - Captation vidéo pour la RDD : 10k€ - Achats d'ordinateurs : 25 K€ - Il restera 4k€ de solde pour les frais de fonctionnement des formations jusqu'au 31/08. <p>Alexandre CAMINADA précise que les mesures d'accompagnement sont également utilisées pour financer les cours dispensés par l'Alliance Française (environ 100 k€).</p> <p>Après analyse des budgets avec le CFA, nous avons constaté que la prévision budgétaire globale pour l'année N+1 de Polytech est globalement alignée avec le budget réellement géré par le CFA, mais qu'il y a des disparités par formation notamment pour SI :</p> <p>GE 8 800€ constatés par contrat pour 8 166€ prévus soit +634€/contrat BAT 8 400€ constatés par contrat pour 8 988€ prévus soit -588€/contrat SI 8 200€ constatés par contrat pour 9 700€ prévus soit -1 500€/contrat</p> <p>Il faudra ajuster nos prévisionnels par formation pour le budget 2025.</p> <p>Concernant les contrats professionnels, le CFA a indiqué qu'il reste des reliquats à dépenser d'ici le 31/12/2024. Il faut soumettre des projets au CFA. NB : Les projets de mobilier ou de rénovation de bâtiment ne sont pas éligibles.</p>		
Levée de la séance	Alexandre CAMINADA lève la séance à 15h34		